

Modes doux de déplacement

La ville fait des aménagements conséquents depuis 2 ans pour le développement des **déplacements non motorisés et non polluants** : vélos, rollers, piétons et trottinettes ...

La circulation en trottinette et hoverboard rentre dans le code de la route [en savoir plus](#):

A vélo ou à pied

- 2 090 mètres existants en 2008
- 3 715 mètres réalisés depuis 2009
- 765 mètres aménagés en 2012

5 406 mètres en projet dont :

- 1900 m pour la liaison St-Julien/Neydens
- 1166 m pour la promenade de l'Aire
- 930 m pour Ternier / Lathoy
- 660 m rue du Chemin de Fer/L. Armand

Un groupe de travail réfléchit à d'autres aménagements en centre-ville, des projets de liaisons cyclables vers les hameaux, ainsi que des liaisons intercommunales en partenariat avec le Département et la Communauté de Communes du Genevois, et une collaboration avec la Suisse voisine.



Pour plus d'informations, consultez [le site de la Communauté de communes du Genevois](#)

La Mairie vous accueille :

du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Nous contacter :

04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/services/mobilite/modes-doux-de-deplacement-360.html>